

## Qui sont *Les Faux Frères* ?

Quatre voix,...



**Jean-François Robineau**  
Baryton



**René Teixido**  
Ténor



**Georges Steffann**  
Basse



**Bernard Préfol**  
Baryton

... et trois accompagnateurs



**Jean-Michel Thinet**  
Piano



**Maryse Robineau**  
Accordéon



**Jacques Gayraud**  
Présentation, guitare,  
xylophone, régie, etc.

## Contacts :

Tél.: 05 62 37 06 72

Tél.mobile : 06 82 93 85 30

Courriel : [fauxfreres@laposte.net](mailto:fauxfreres@laposte.net)

Blog : <http://fauxfreres.canalblog.com>



*Les*  
*Faux*  
*Frères*



chantent...

*Les*  
*Frères*  
*Jacques !*

## Les Faux Frères

Le groupe vocal *Les Faux Frères* a été créé en 2005, pour tenter de faire revivre les plus grands succès d'un autre groupe, bien plus prestigieux, véritable monstre sacré de la chanson française : *les Frères Jacques*.

*Les Frères Jacques* ont chanté, et enchanté, de 1944 à 1982, date de leur dernier concert. S'appuyant sur des textes poétiques écrits par les plus grands - Jacques Prévert, Robert Desnos, Boris Vian, Raymond Queneau, Francis Blanche, entre autres - et des musiques originales le plus souvent créées pour eux, ils ont pour ainsi dire inventé la 'mise en scène coordonnée' de près de 350 chansons, parmi lesquelles on peut citer *La Confiture*, *La queue du chat*, *La Marie Joseph*, *La Truite*, et autres *Saint-Médard*.



*Les Faux Frères* n'ont bien entendu pas l'ambition de copier ces grands artistes, mais simplement de faire revivre certains de leurs plus grands succès. A leur manière, et, ils l'espèrent, pour le plus grand plaisir de tous.



## Les spectacles proposés

Plusieurs formules de spectacle sont possibles. *Les Faux Frères* en proposent deux principales :

### A- Spectacle complet :

Il s'agit là d'un concert d'environ 1h30, avec ou sans entracte, où *Les Faux Frères* interprètent une vingtaine de chansons.



### B - Animation :

En matinée, ou en prélude à un dîner, ou encore en milieu de soirée, *Les Faux Frères* interprètent une dizaine de chansons sur une durée d'environ 45 minutes.



## Renseignements pratiques

### Statut :

*Les Faux Frères* sont une association loi 1901 déclarée à la Préfecture des Hautes-Pyrénées le 17 janvier 2008.

### Droits d'auteurs :

Conformément aux règles de la SACEM, c'est à l'organisateur du spectacle qu'il appartient de faire les démarches nécessaires et de s'acquitter des droits d'auteur éventuels.

### Sonorisation :

*Les Faux Frères* chantent sans ou avec micro selon la salle. Toutefois le piano utilise un amplificateur et son propre haut-parleur. Si un piano de concert est disponible sur place, merci de le faire savoir à l'avance. Par ailleurs, un micro, avec ou sans fil, est souhaitable pour la présentation des chansons. Les réglages doivent être faits une heure avant le début du spectacle.

### Eclairage :

Bien que *Les Faux Frères* disposent d'un éclairage en propre, l'utilisation de l'éclairage de la salle de spectacle peut être préférable.

### Autres matériels :

Prévoir en coulisses : deux tables pour les accessoires (une grande d'environ 1,80m par 0,50m, et une petite d'environ 0,50m par 0,50m), ainsi qu'un grand portant pour costumes de scène.

### Assurances :

*Les Faux Frères* disposent d'une assurance spécifique en responsabilité civile. En revanche, le risque de dommage aux biens doit être couvert par l'organisateur du spectacle.

### Cachet :

Variable, en fonction de l'organisateur, de la durée du spectacle, du kilométrage, et... de la qualité du souper partagé après le spectacle !